

public notifié le 03/10/2023

GOUSSAINVILLE – n° 2023/.....

Pour le maire
Par délégation de signature,
le Rédacteur
Valérie HETUIN



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2023-DM-122A du 27 septembre 2023

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9).

CULTURE - Contrat de cession avec PIVO - Théâtre en territoire et la compagnie COLLECTIF QUATRE AILES - Spectacle « MILLE SECRETS DE POUSSINS ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 4 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la compagnie COLLECTIF QUATRE AILES dispose du droit d'exploitation du spectacle « MILLE SECRETS DE POUSSINS » et est seule à même de réaliser la prestation artistique souhaitée par le pouvoir adjudicateur,

Considérant que la Ville a décidé d'organiser le spectacle « MILLE SECRETS DE POUSSINS » pour 8 représentations scolaires et tout public :

- Le mardi 21 novembre 2023 à la Maison pour tous à 10h et à 14h (séances scolaires),
- Le mercredi 22 novembre 2023 à la Maison pour tous à 15h (séance tout public),
- Le jeudi 23 novembre 2023 à la salle Michel Colucci à 10h et à 14h (séances scolaires),
- Le vendredi 24 novembre 2023 à la salle Michel Colucci à 10h et à 14h (séances scolaires),
- Le samedi 25 novembre 2023 à la salle Michel Colucci à 16h (séance tout public),

Considérant le projet de contrat de cession,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat avec PIVO - Théâtre en territoire - 14 avenue de l'Europe - 95600 EAUBONNE, pour 8 représentations du spectacle « MILLE SECRETS DE POUSSINS » :

- mardi 21 novembre 2023 à 10h et à 14h (séances scolaires), et mercredi 22 novembre 2023 à 15h (séance tout public), à la Maison pour tous,
- jeudi 23 novembre 2023 à 10h et à 14h (séances scolaires), vendredi 24 novembre 2023 à 10h et à 14h (séances scolaires) et samedi 25 novembre 2023 à 16h (séance tout public), à la salle Michel Colucci,
- Pour un montant de cession de 7.594,50 € TTC avec paiement d'un acompte à 40% (soit 3.038 €), puis 4.556,50 € à la suite de la représentation.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2023-DM-122A

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-03T14-19-45.00 (MI247899026)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20230927-2023-DM-122A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CULTURE - Contrat de cession avec PIVO - Théâtre en territoire et la compagnie COLLECTIF QUATRE AILES
Spectacle "MILLE SECRETS DE POUSSINS".

Date de décision : 27/09/2023



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DECISION 122.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Projet de contrat de
cession.PDF

Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 03/10/23 à 14:19

Par HETUIN Valérie

Transmis

Date 03/10/23 à 14:19

Par HETUIN Valérie

Accusé de réception

Date 03/10/23 à 14:24